

## FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 22 12 2022 BOP

### I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : <b>DIRECTION DE LA SANTE</b>
2	LIBELLE DU POSTE : Ingénieur bâtiments
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 970 01 CODE POSTE : <b>9900</b> CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – Papeete – Direction de la santé – Département de l'Administration Générale et de la planification – Bureau du Budget, des Finances et du Patrimoine – Pôle patrimoine
8	<b>FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) :</b> L'ingénieur bâtiment supporte le responsable du pôle du Patrimoine dans la mise en œuvre des programmes de travaux. Il veille au maintien des conditions optimales d'utilisation du patrimoine bâti de la Direction de la santé. Il organise et coordonne l'avancée des travaux sur les plans technique, administratif et financier. Il suit l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délais et de coûts.
9	EFFECTIFS ENCADRES      A      B      C      D      Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Responsable du pôle Patrimoine
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : <ul style="list-style-type: none"><li>- Poste de travail équipé d'un ordinateur</li><li>- Ligne téléphonique fixe ;</li><li>- Port d'un équipement de protection individuel (EPI) lors des visites de chantier (a minima un casque de chantier).</li></ul>
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none"><li>- Poste demandant une adaptabilité importante,</li><li>- Déplacements sur les chantiers à prévoir sur l'ensemble du territoire ;</li><li>- Qualités relationnelles indispensables.</li></ul>
13	<b>ACTIVITES PRINCIPALES :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Conduire l'analyse des besoins en matière d'entretien et de maintenance ;</li><li>- Planifier les contrôles de sécurité, de solidité et de sûreté dans les bâtiments ;</li><li>- Arbitrer et opérer des choix techniques adaptés dans le cadre de la construction et de la réhabilitation ;</li><li>- Conseiller techniquement la Direction sur les choix à faire en matière de conduite de travaux ;</li><li>- Effectuer le suivi des travaux en direct ou le suivi des prestataires de maîtrise d'œuvre ;</li><li>- Préparer la mise en service des bâtiments et la réception des travaux ;</li><li>- Faire réaliser des opérations d'audit et de diagnostic ;</li><li>- Prendre en compte la sécurité, la solidité et la sûreté des bâtiments ;</li><li>- Négocier dans le cadre des marchés publics.</li></ul>
14	<b>ACTIVITES ANNEXES :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Participer aux réunions internes et externes à la direction ;</li><li>- Effectuer des déplacements dans les îles lors des visites de chantier ;</li><li>- Seconder le responsable du pôle patrimoine dans le cadre de la gestion opérationnelle de l'unité</li></ul>

## II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Ingénieur
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Génie civil, Bâtiment, Management

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaissances/Techniques en économie de la construction ;			X
	- Règlementation en matière de marchés publics ;		X	
	- Techniques de rédaction des cahiers des charges ;		X	
	- Règlementation en matière d'environnement ;		X	
	- Règlementation/techniques relatives au domaine d'activité (travaux de bâtiment, urbanisme, architecture, construction, habitation) ;			X
	- Connaissances des statuts et de l'organisation administrative de la Polynésie française ;		X	
	- Avoir l'esprit d'analyse et de synthèse ;			X
	- Avoir le sens des responsabilités et de la confidentialité ;			X
	- Savoir organiser son temps ;			X
	- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel) ;		X	
	- Maîtrise de POLY-GF et S-BUD ;		X	
	- Avoir l'esprit d'initiative et le sens du service public ;		X	
	- Sens du relationnel aigu ;		X	
	- Faire preuve de polyvalence.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Expérience dans un service similaire ou dans la gestion des bâtiments ou la gestion de projets
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum
----	---

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :